

Conseil de Faculté

Séance du 27 novembre 2015

Etaient présents

- Membres élus :

BABARIT Antinéa, BADER Marie-France, BEAUREPERE Romane, BECKER Hubert, BEKE Anthony, CAVARELLI Jean, CRIQUI Marie-Claire, DIMITROVA Maria, DUBOURG Florian, FOURNEL Sylvie, FRIANT Sylvie, FRITSCH-NOIRARD Valérie, GARROUSTE Quentin, GERBER Yohan, KAMMERER Benoît, LELIEVRE Vincent, OUDART Hugues, POISSENOT Mathilde, RAISON Sylvie, SCHLICHTER Rémy, SCHMIT Anne-Catherine, VUILLEZ Patrick

- Membres de droit et invités :

BLESSIG Rachel, DE MONTIGNY Jacky, GAUER François, François LABOLLE, LOBLEAU Céline

- Personnalités extérieures :

BELGUISE Pascale

Etaient excusés :

- Membres élus :

DARBON Pascal (procuration à OUDART Hugues), GIERE Clémence (procuration à DUBOURG Florian), GILMER David (procuration à BECKER Hubert), GUELLIER Carole (procuration à BEKE Anthony), LAUGEL-EHLES Angélique (procuration à BEKE Anthony), ZAUG Lucas (procuration à GERBER Yohan)

Etaient absents :

- Membres élus :

FERRANDON Dominique, FRUGIER Magalie, KIENER Jordan, LECLERC Vincent

- Membres de droit et invités :

FLORENTZ Catherine, HOFF Michel, LARMET Yves, POTIER Serge, PÜTZ Joern, REICHHART Jean-Marc

François Gauer ouvre la séance à 14h03. Il accueille les nouveaux élus et il propose un tour de table des membres du Conseil.

1. Informations générales

- ✓ Cérémonie de remise de diplôme : samedi 21 novembre de 9h00 à 12h30
160 diplômés, 35 enseignants-chercheurs et 270 accompagnants ont participé à cette journée. La parole a été donnée à Pascale BELGUISE, membre du Conseil de faculté et Alumni de l'Université, et à Jean-Marc JELTSCH, Vice-président Partenariat avec les entreprises. Un repas avec 200 personnes dont 110 offerts par la Faculté a clôturé la journée. Le budget total s'élève à 5 000 euros dont un soutien de 2500 euros du Service Relations Alumni de l'Université.
- ✓ Séminaire pédagogique : Lundi 30 mai, Mardi 31 mai, Mercredi 1^{er} juin
Il s'agira de travailler ensemble sur le projet de l'offre de formation 2018-2022.

✓ Chiffres de la rentrée universitaire

2060 étudiants inscrits, contre 1946 l'année passée à la même période.

Plus précisément : 1629 étudiants en Licence, 410 en Master, et 20 étudiants en échange international / prépa-concours.

Cette année, l'effectif en L1 n'a pas augmenté, ce qui aurait pu être une difficulté quant à la capacité d'accueil en salles de travaux pratiques. L'augmentation est importante en L2 ; la capacité d'accueil est limitée et la charge d'enseignement liée à cette augmentation est maîtrisée, mais on se rapproche de la limite haute.

✓ Campagne emplois 2016 : 4 postes acceptés

Les 4 postes votés en Conseil de Faculté ont été acceptés par la Direction des Ressources Humaines :

1 poste de professeur en virologie

1 PRAG

1 poste de MCF en biochimie

1 poste de MCF en biologie animale

La prochaine étape est le vote au CA de l'Université.

✓ Projets IdEx

Un certain nombre de projets ont demandé des soutiens supplémentaires, qui ont tous été acceptés : Bioman 3D porté par Sylvie Raison, / salle de prépa concours Vêto-agro porté par Hugues OUDART, plateforme de biotechnologie végétale VEGELAB portée par Laurence Gondet, Pascaline Ullman et François Bernier, Joint-Master porté par Vincent Lelièvre, VEGETAL projet de création d'outil de médiation avec un partenariat avec la HEAR, porté par le jardin botanique.

Une nouvelle demande portée par la faculté au nom de l'herbier : doter l'herbier d'outils actuels pour gérer les 500 000 spécimens dans le cadre d'un travail collaboratif de numérisation en partenariat avec le Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris.

A l'échelle nationale, l'université de Strasbourg est citée en exemple pour l'effet de levier de l'IdEx dans le domaine de la formation.

2. Approbation du compte-rendu du prochain conseil de Faculté

Une correction est demandée : 600 étudiants inscrits en L1.

François Gauer soumet ce compte-rendu aux membres du conseil.

Ce compte-rendu est adopté à la majorité avec 3 abstentions.

3. Heures complémentaires

François Gauer présente le document récapitulatif des services prévisionnels et des heures complémentaires.

Ces heures complémentaires ont pour objectif de financer des heures de cours de professionnels ou financer des heures supplémentaires de certains collègues afin que les enseignements puissent être assurés.

Tous les ans, l'Université donne un droit de tirage. Si on dépasse cette valeur, le dépassement est à la charge de la Faculté.

Il y a 2 ans, l'enveloppe était de 3200 heures. Au final, 3200 heures étaient engagées et 2400 heures payées. En effet, chaque année un volume horaire proche de 700 heures n'est finalement pas demandé. Cette diminution entre prévisionnel et réalisé s'explique soit par une réactualisation en cours d'année des besoins (évolutions des effectifs) soit parce que certains vacataires ne demandent pas le paiement des heures.

Les services centraux de l'université militent pour un travail de rationalisation dans les composantes afin de limiter le nombre d'heures complémentaires. Pour 2014/2015, l'enveloppe prévisionnelle était de 2700 heures. Suite à la hausse des effectifs, et un certain nombre de décharges d'enseignement des enseignants-chercheurs vacataires, l'enveloppe rétroactivement attribuée en septembre 2015 pour 2014/2015 a été de 3200 heures.

Pour 2015/2016, nous estimons raisonnablement notre demande à 3600 heures. Cette année, avec la hausse de l'effectif des étudiants en L2, une demande de 1200 heures supplémentaires est nécessaire. D'autres paramètres sont depuis entrés dans la discussion : augmentation du nombre de postes de mission enseignement et d'un poste d'ATER, le tout représentant 500 heures supplémentaires. Des décharges (USIAS, ANR) sont par ailleurs arrivées à échéance, ce qui représente une augmentation de 400 heures de notre potentiel enseignant.

Le bilan prévisionnel pour 2015/2016 donne les chiffres suivants : 1487 HC à payer à des collègues dans les UE de la Faculté des Sciences de la Vie (codées VIE) à partir de la 194^{ème} heure d'enseignement et 2751 HC à des vacataires soit un total prévisionnel de 4237 heures.

Cette année, la proposition négociée avec la direction générale des services est une enveloppe de 3600 heures, en réservant la possibilité de demander des moyens supplémentaires si nécessaire, et en particuliers des demandes de paiement d'heures d'années universitaires antérieures sont demandées,

François Gauer propose aux membres du Conseil d'adopter cette politique globale de la composante. Cette politique est adoptée à l'unanimité.

4. Budget prévisionnel 2016

François Gauer présente le budget 2016.

La dotation globale de fonctionnement passe de 307 000 euros en 2015 à 314 718 euros en 2016. La différence est arithmétiquement liée à l'augmentation des effectifs.

Le budget prévisionnel est présenté différemment cette année pour mieux rendre compte de la réalité de l'exécution budgétaire.

François Gauer indique que la somme de 130 000 euros est destinée au fonctionnement des disciplines.

La clé de répartition tient compte du nombre d'étudiants et des heures de TP par UE.

Cette année, une prime de points de 50 % supplémentaire est attribuée au 1^{er} groupe de 20 étudiants. Cela représente le surcoût lié à la mise en place du TP. Une réduction de 25% de points à partir du 200^{ème} étudiant est appliquée, correspondant à la réduction de coût du TP quand les effectifs dépassent 200 étudiants.

La réserve enseignement passe de 88 800 euros en 2015 à 77 549 euros en 2016.

La baisse de la réserve enseignement est liée à 3 facteurs :

- une augmentation de la taxe de collecte des ordures ménagères ;
- un contrat de maintenance de la salle de microscopie qui passe sur la ligne de la plateforme de biologie ;
- la location des salles de TP du lycée Rostand qui passe sur la ligne de la formation non diplômante CAPET-Agrégation Biotechnologies.

François Gauer soumet le budget au vote des membres du conseil.

Le budget est adopté à l'unanimité.

5. Modification des tarifs

François Gauer soumet les tarifs aux membres du conseil.
Les tarifs sont adoptés à l'unanimité.

6. Demande de soutien au forum BIOCHEM organisé par la société de biologie de Strasbourg

Sylvie Fournel présente en tant que trésorière le projet de la société de biologie de Strasbourg : organiser un forum de rencontre de chercheurs, d'industriels et d'étudiants dans les domaines de la chimie et de de la biologie. Ce forum est prévu les 2 et 3 juin à l'ESBS.
L'objectif est de découvrir les métiers à l'interface de la chimie et de la biologie dans les domaines publics et privés autour de conférences plénières, d'ateliers et de moments plus informels.

Jean Cavarelli pose la question du cadre du soutien de la Faculté quant à l'objectif de ces journées.

François Gauer ajoute que l'intérêt pour la Faculté est de lier ce forum avec l'UE insertion professionnelle de la Faculté. Michel Rendler fait partie du comité d'organisation de ce forum.

François Gauer soumet à Sylvie Fournel la demande de la gratuité pour les étudiants de la Faculté des Sciences de la Vie. Sylvie Fournel répond positivement.

Pascale Belguise pose la question du lien avec le forum Biotech.

Sylvie Fournel explique que le forum Biotech est une organisation nationale à but lucratif et il est plus orienté forum emploi. Ce projet BIOCHEM veut se démarquer du forum Biotech qui fonctionne avec des relais nationaux avec un réseau plus tri-régional.

Hugues Oudart pose la question de la participation de la faculté de Chimie. Sylvie Fournel répond que la Faculté de chimie soutiendra suivant ses moyens. Elle ajoute que la Faculté de pharmacie a également été démarchée.

François Gauer propose le soutien de 1000 euros avec la gratuité pour les étudiants de master de la Faculté.

La proposition est soumise aux membres du Conseil. La proposition est adoptée à la majorité.

François Gauer lève la séance à 15h48.

Rachel Blessig



Secrétaire de séance

François Gauer



Doyen